



Université Dr. Yahia Farès de Médéa
Faculté des Lettres et de Langues
Département des langues Etrangères
Laboratoire de Didactique
de la Langue et des Textes
(L.D.L.T)
Revue *DIDACTIQUES*



Appel à contributions pour le numéro 09 thématique de la revue *DIDACTIQUES*

*« Littérature et enseignement/apprentissage de la langue : des relations au gré des
évolutions historiques et des représentations méthodologiques »*

Nous invitons nos futurs contributeurs à réfléchir avec nous sur *les rapports entre littérature et enseignement/apprentissage de la langue*. Nous leur émettons dans ce qui suit quelques bribes de nos réflexions afin d'entamer le dialogue avec eux sur ce thème.

Les pages de notre revue *DIDACTIQUES* du *Laboratoire de Didactique de la Langue et des Textes (Université de Médéa- Algérie)* recevront vos contributions avec plaisir et attention.

Argumentaire :

Au premier abord, la littérature est un art du langage verbal. Elle l'utilise d'une façon presque exclusive, ce langage est un système de signes qui relie un destinataire à un destinataire dans le but de lui transmettre un message.

Mais paradoxalement, la littérature s'intéresse à ces signes en les travaillant au sens esthétique du terme. « Art impur » disait Escarpit¹, qui révèle une double appartenance de la littérature, communicationnelle et esthétique, laboratoire de langue disait Peytard² à la suite de Barthes.

Cette « définition », s'il s'agit vraiment d'une définition, et que l'on trouve ailleurs chez plusieurs chercheurs, manifeste, dans sa concision même, toutes les contradictions de son usage dans le domaine didactique.

Plusieurs questions, tous azimuts, peuvent surgir en entamant la réflexion sur le rapport langue à apprendre et la littérature. La littérature est-elle toujours utile pour l'enseignement/apprentissage de la langue ? D'un point de vue différent, pourrait-elle être la voie royale d'apprentissage de la langue vu que la langue est pour elle moyen et finalité ? En revanche l'apprentissage de la langue n'instrumentalise-t-il pas la littérature en lui ôtant sa littérarité ou du moins en mettant celle-ci entre parenthèses ? Quelle est le degré de fiabilité qu'on pourrait donner au texte littéraire pour enseigner l'interculturel, la langue en spécialité ? L'écriture littéraire exercée par les apprenants aide-t-elle à mieux écrire en langue et dans divers domaines ? Contribue-t-elle à familiariser l'apprenant avec le texte littéraire ? Les méthodes en sciences humaines et sociales et en sciences du langage aident-elles l'apprenant à comprendre le texte littéraire dans sa singularité et dans ses rapports avec l'au-delà du texte ? L'université a-t-elle pour mission de former des scripteurs littéraires ? ...

¹ Escarpit R. 1970, « Le littéraire et le social » in ESCARPIT R. (Dir.), *Le littéraire et le social*, Paris, Flammarion (coll. Champ).

² Peytard J. 1982, « Sémiotique du texte littéraire », *Etudes de Linguistique Appliquée*, N° 45, Février-Mars.

Dans le processus d'acculturation sociale, la littérature est d'abord une expérience de classe qui peut être concluante ou décevante pour l'apprenant.

Mais depuis la célèbre boutade de Barthes « la littérature, c'est ce qui s'enseigne, un point c'est tout »³, et les critiques acerbes de Kuentz⁴ contre un enseignement de la littérature qui fragmente le texte littéraire, l'enseignement de la littérature n'est plus considéré comme quelque chose qui va de soi que ce soit en langue maternelle ou en langue étrangère. La lecture explicative, la dissertation, le commentaire composé, exercices légués par la tradition, sont souvent remis en cause sans qu'ils ne disparaissent de la scène didactique bien au contraire... Par ailleurs, le texte littéraire continue toujours de subir en classe un échantillonnage (des morceaux choisis) qui amoindrit sa plénitude et sa littérarité...

Historiquement, la littérature a eu des rapports privilégiés avec la langue et son enseignement. Mais nuancions cela n'est pas toute l'Histoire de ces rapports, notamment en langues étrangères. La relation dans ce couple littérature/ langue n'était pas toujours de bonne entente: d'un idéal de perfection linguistique et esthétique à un document parmi d'autres, à côté des documents dits authentiques. En effet, et peut-être à partir des années cinquante, les méthodologues commençaient à remettre en cause cette représentation glorifiante de la littérature, attachée à sa scripturalité congénitale et idéalisée. Cette dernière, n'est plus vue comme une qualité par certains, à une époque où l'anglais prenait de l'élan comme langue de communication internationale. Elle est plutôt considérée comme une entrave à l'oralité vivante du français quotidien ou à l'utilitarisme du français fonctionnel.

D'un autre angle d'observation, et comme l'avait remarqué Y. Reuter⁵, la littérature comme texte à lire se caractérise par cette *porosité* qui lui permet d'intégrer une infinité de textes ou de fragments de textes d'autres discours.

Comme texte, la littérature parle nécessairement de quelque chose, manifeste un thème ou plusieurs, et il se peut que ces thèmes soient en relation avec l'enseignement /apprentissage de la langue comme culture ou comme activités linguistiques et langagières dans un domaine ou dans un autre. Elle peut être appréhendée comme un document, c'est-à-dire, de la même manière que n'importe quel message, même si l'admiration de ce texte demeure en creux de son exploitation. La littérature est souvent considérée comme mimesis, allégorie ou métaphore d'une réalité extra-littéraire. Citons comme exemple, l'enseignement de l'interculturel ou celui de la langue en spécialité. De là, la littérature apparaît souvent comme un document qui révèle un ailleurs, la culture de la langue cible, ou un domaine d'activité spécifique, la langue en spécialité :

Mais j'aimerais insister sur l'intérêt supérieur que présente la fiction par rapport à l'article de presse ou document d'entreprise dans l'enseignement/apprentissage d'une langue de spécialité. Un roman, un film ou une série télévisée offrant « une représentation réaliste de scènes de vie professionnelle » (Petit 1999 :74) peuvent être abordés sous l'angle disciplinaire, en collaboration avec un enseignant de la spécialité concernée lorsque ce sera possible. On exploitera l'aspect linguistique – il s'agit essentiellement de la terminologie spécialisée – mais la richesse lexicale de la fiction permettra d'en élargir le champ.⁶

Cette attitude n'est pas une opinion isolée, L. Collès G. Grave-Rousseau⁷ avec plus de nuances introduisent le texte littéraire dans le cours de langue en spécialité. Ces manières de faire abolissent les frontières entre le factuel et le fictionnel dans une finalité d'appréhender le texte en spécialité en compréhension et en expression.

³ R.Barthes, 1971, « Réflexions sur un manuel », in Serge Doubrovsky et Tzvetan Todorov (dir.), *L'Enseignement de la littérature*, Paris, Plon, p. 170-177.

⁴ P. Kuentz 1972, Octobre, « L'envers du texte », *Littérature*, N° 7.

⁵ Y. Reuter, 1990 septembre, « Définir les biens littéraires ? » *Pratiques*, n° : 67.

⁶ M. Hardy., 2005, « La didactisation de documents authentiques pour l'enseignement des langues de spécialité : pourquoi et comment ? », *Langues modernes1*, pp.21-22.

⁷ L. Collès, G. Grave-Rousseau, 2010, « Français sur objectif académique à l'Université catholique de Louvain et français de scolarisation à l'École européenne de Luxembourg, regards sur deux dispositifs didactiques », L. Cadet, J. Goes et J-M. Mangiante, *Langue et intégrante. Dimensions institutionnelle, socio-professionnelle et universitaire*, Bruxelles, P.I.E., Peter Lang.

Comme texte disponible, le texte littéraire dans sa matérialité linguistique n'était pas et n'est pas du tout absent dans le parcours de l'enseignant quelque que soit son niveau, il fut utilisé et il est utilisé comme prétexte, réservoir disait Peytard, pour divers exercices de langue aux dépens de sa littérarité, enfin c'est souvent le cas.

Malgré certaines représentations négatives à l'égard du texte littéraire en classe de langue, notamment étrangères, il continue toujours à manifester ses rapports avec la langue et son apprentissage, la littérature n'est-elle pas toujours affaire de syntaxe à mettre en exergue, à questionner, à « agresser » même? En *écrivain*, l'auteur n'est-il pas uniquement un écrivain hors pair mais aussi un scripteur qui construit son texte de la même manière qu'un scripteur ordinaire. On assiste actuellement à la présence du littéraire en classe par l'écriture à travers des ateliers et des formations institutionnelles (master en création littéraire par exemple) ce littéraire est tantôt appelée écriture d'invention, tantôt écriture créative mais rarement écriture littéraire. L'institution ouvre ses portes à la créativité littéraire mais la formation d'écrivains universitaires n'est pas toujours d'actualité et les mêmes remarques de R. Escarpit⁸ dans les années cinquante du XXème siècle, à propos de l'écrivain qui ne peut vivre de sa plume, sont toujours d'actualité... Mais heureusement, les souhaits d'un Ricardou en 1975⁹ d'introduire l'écriture littéraire à l'université ne sont pas restés lettres mortes, un chemin a effectivement été parcouru et la littérature à travers l'écriture a trouvé son chemin pour l'espace classe.

Nous voudrions recevoir vos contributions. Nous proposons certains axes de réflexion mais vous pouvez écrire sur d'autres thèmes non évoqués mais en maintenant toujours cette relation problématique et enrichissante entre langue à apprendre et littérature.

Axes :

- Littérature et lecture pour quelles approches didactiques ?
- De la littérature et de son écriture en classe : de l'anagramme à l'écriture en projets...
- De la littérature dans et par ses nouveaux supports numérisés en écriture comme en lecture : internet, centre de ressources linguistiques... produire et co-produire à distance et à proximité...
- Littérature et oral ou comment la littérature vient au secours de l'expression et de la compréhension orales.
- De la littérature et de ses genres scolaires dissertation, commentaire composée, exposés...
- La littérature comme prétexte pour des exercices de grammaire entre utilité et littérarité...
- Des masters en écriture littéraire entre projet ambitieux et contexte socioprofessionnel pas toujours disponible pour le métier d'écrivain...
- Apprendre l'interculturel et la langue en spécialité par le texte littéraire, pourquoi pas mais comment?
- Enseigner la littérature par l'Histoire, une connivence de l'apprenant avec le texte littéraire. À rechercher...
- Le rapport des apprenants à la littérature...
- Littérature et représentations des enseignants...
- Du confort des méthodes de texte transposées en classe : sémiotique narrative, linguistique textuelle, linguistique énonciative... Des méthodes clés en main aident-elles les apprenants à lire et à explorer en autonomie le texte littéraire ?

⁸ R. Escarpit, 1978 (1958), *Sociologie de la littérature*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?

⁹ J. Ricardou 1977, « Travailler autrement », in Mansuy M. (Ed.), *L'enseignement de la littérature (Crise et perspectives)*, Actes du colloque organisé par la Faculté des Lettres Modernes de Strasbourg (11-13 décembre 1975), Paris, Nathan.

- Textes littéraires appréhendées en fragments, forme scolaire oblige ! mais comment initier les apprenants à lire des textes entiers ?
- Les manuels de littérature une « escorte » du texte littéraire ou un passage vers l'univers de la littérature ?
- Programmes de langue et littérature
- ...

Calendrier :

- Réception des articles : **30 janvier 2016**
- Publication : **Fin juin début juillet 2016**
- **Les réponses aux propositions d'articles se feront au fur et à mesure de leurs réceptions par le secrétariat de la revue.**

Consignes de rédaction :

- L'article ne doit pas dépasser 40.000 caractères.
- Le compte rendu de lecture ne doit pas dépasser 7000 caractères.
- Le compte rendu d'expérience didactique ne doit pas dépasser 15000 caractères.
- Les notes sont à insérer après la citation selon le modèle suivant et doivent se référer implicitement à la liste bibliographique (J.-M. Adam, 1992, p.14).
- Les notes autres que les références bibliographiques doivent être inscrites en bas de page.
- Les citations longues doivent être écrites en *italiques* avec un décalage de 0,25cm à gauche et une police de 11 points.
- Les références bibliographiques sont à inscrire à la fin de l'article selon le modèle suivant :
 - Ouvrage : Nom de l'auteur, Prénom ou initiale. , (date d'édition), *Titre de l'ouvrage* (en italiques), lieu d'Édition : Maison d'édition. Police 11 point.
 - Périodique : Nom de l'auteur, prénom ou initiale. , (Date d'édition mois et année), « Titre de l'article en caractères romains (T.N.R) entre guillemets », *Nom de la revue en italiques*, le numéro, le lieu d'édition de la revue (facultatif) et éventuellement l'éditeur scientifique ou commercial de la revue. Police 11 point. La police est Times New Roman 11.
- Les lignes doivent se configurer sous la forme simple, avec des marges : haut 6,25 cm, bas 3,45cm, gauche 4,25 cm, droite 4,25cm.
- 3 résumés, en français, en arabe et en anglais précèdent les articles proposés par les contributeurs algériens. Pour les contributeurs non algériens deux résumés sont exigés, un en français et un autre en anglais. Un soin particulier doit être dispensé à ces résumés, notamment au niveau de la langue et de la synthèse de l'article. Les résumés en lettres latines doivent être écrits en *italiques*. Pour le résumé en arabe les caractères **gras** sont préférés.
- Chaque article est soumis à l'évaluation de deux experts d'une façon anonyme. Lorsque les deux évaluations sont contradictoires, un troisième expert est sollicité pour donner son avis qui sera considéré comme déterminant dans l'acceptation, le refus ou la demande de refonte de l'article.
- La soumission des articles *varia* ne dépend d'aucun échéancier.
- Les articles sont à envoyer à l'adresse électronique suivante : **didact.med@hotmail.fr** .
- Le contributeur s'engage moralement et textuellement à séparer son texte du texte d'autrui selon les normes scientifiques en vigueur.

Président d'honneur de la revue :

- Ahmed ZAGHDAR Président du Conseil Scientifique de l'Université

Comité scientifique :

- Farouk BOUHADIBA (Université d'Oran)
- Isabelle DELCAMBRE (Université de Lille 3)
- Saïd KHADRAOUI (Université de Batna)
- Bruno DE LIEVRE (Université de Mons – Belgique)
- Samir ABDELHAMID (Université de Batna)
- Tayeb BOUDERBALA (Université de Batna)
- Abdelouahab DAKHIA (Université de Biskra)
- Salah BOUTERDINE (Université de Gharadaïa)
- Bachir BENSALAH (Université de Biskra)
- Alain BRAUN (Université de Mons-Hainaut – Belgique)
- Yannick LEFRANC (Université de Strasbourg)
- Jean-Pascal SIMON (Université de Grenoble)
- François MIGEOT (Université de Franche-Comté- Besançon)
- Driss ABLALI (Université de Franche-Comté- Besançon)
- Dominique LAHANIER-REUTER (Université de Lille 3)
- Foudil DAHOU (Université de Ouargla)
- M'barek TRIKI (Université de Médéa)
- Fatiha ABUDURA-BOULAFRAD (Université de Médéa)
- Djamel KADIK (Université de Médéa)
- Salah KHENNOUR (Université de Ouargla)
- Bouteldja RICHE (Université de Tizi-Ouzou)
- Kathryn LAFEVER (Université de Miami (Etats Unis))
- Sabrina ZERAR (Université de Tizi-Ouzou)
- Nabila Benhouhou (ENS de Bouzaréah Alger)

Responsable de la publication :

- Djamel KADIK

Comité éditorial :

– Djamel KADIK – Fatiha ABUDURA -BOULAFRAD – M'barek TRIKI – Foudil DAHOU

Secrétariat de la revue :

- Djelloul HABOUL
- Amina BOUKHELKHAL